

sur des documents originaux. Rien dans ses affirmations n'est hasardé; rien n'y est abandonné à la fantaisie. Chaque fait, chaque proposition sont appuyés sur des preuves irréfragables empruntées à nos Archives publiques. Nos vieux historiens eux-mêmes n'ont d'autorité à ses yeux qu'autant que leur récit s'accorde pleinement avec ces sources originales, qui lui avaient révélé tous leurs secrets. Ajoutons que tous sont écrits avec une netteté et une précision, qui ajoutent encore à l'intérêt du sujet. Aussi les années ne sauraient-elles rien enlever à la valeur de toutes ces publications, dont plusieurs, épuisées depuis longtemps, atteignent, dans les ventes publiques, un prix fort élevé<sup>1</sup>.

1. *Tableau des preuves de l'antiquité du droit municipal en France*, par V. de V.<sup>2</sup> Lyon, Louis Perrin, 1852, in-8, 38 p., 120 exemplaires.

2. *Recherches concernant principalement l'ordre de la noblesse sur l'Assemblée bailliagère de la province de Forez, convoquée à Montbrison, en mars 1789, pour l'élection des députés aux états généraux*, par l'éditeur des *Fiefs du Forez* (M. d'Assier de Valenches). Compte rendu de 7 p. (Extrait du *Moniteur Judiciaire de Lyon*, du 27 novembre 1860).

3. *Les anciens hôtels de Ville ou maisons communes de Lyon*. Lyon. Aug. Brun. Décembre 1862, in-8, 39 p., 120 exempl.

— Voyez le compte rendu publié par M. Saint-Olive dans la *Revue du Lyonnais*, 2<sup>e</sup> série. T. XXVI, p. 86.

4. *Les origines des familles consulaires de la ville de Lyon, depuis l'établissement de la Commune jusqu'en 1790*. Lyon, Aug. Brun. 1863, in-8, 87 p. 225 exempl.

— Voyez le compte rendu publié par M. A. Vingtrinier dans la *Revue du Lyonnais*. 2<sup>e</sup> série. T. XXVII, p. 163, et la lettre en réponse de M. V. de Valous, p. 254.

5. *Lettre à M. L. M. de V. sur l'étymologie de la Guillotière*. Lyon, 1<sup>er</sup> décembre 1863. V<sup>o</sup> Mougins-Rusand, in-8, 10 p., 100 exemp.

— Dans cette lettre adressée à M. L. Morel de Voleine, l'auteur adopte l'opinion de Cochard, suivant laquelle la Guillotière doit son nom à un nommé Guillot, qui possédait au quatorzième siècle, une maison près du pont du Rhône.

<sup>1</sup> Au mois de mars 1884, dans la vente de la belle bibliothèque de M. Buhet, notaire à Saint-Étienne, les *Origines des familles consulaires de la ville de Lyon* ont atteint le prix de 186 francs.

<sup>2</sup> Trompés par les initiales sous lesquelles V. de Valous a signé cette brochure, quelques libraires de Paris l'ont parfois attribuée sur leurs catalogues, à M. Vallet de Viriville.